

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 15/09/2008

Une Direction timorée et attentiste !

1- Les élus CFDT demandent des explications claires concernant le versement des jours dans le CET et les possibilités offertes aux salariés d'en disposer ou de se les faire payer. Ils demandent que les salariés puissent se faire racheter leurs jours RTT 2008 dans les conditions de la loi TEPA sans transit par le CET.

Nous n'avons pas la connaissance complète du sujet qui est en cours de négociation, et nous attendrons d'avoir le texte définitif pour aborder ce point.

2- Les élus CFDT demandent dans quel compteur on peut avoir les informations concernant son CET, HR Access ou Gestor.

Cela est sans changement et consultable sur l'espace RH, à condition que l'alimentation soit à jour. Les personnels voulant des précisions peuvent se rapprocher de leur gestionnaire paye. La situation sera rétablie à la fin octobre.

3- Les élus CFDT demandent dans quel compteur on peut avoir accès aux RTT pour les personnels à temps plein et les personnels à temps partiel.

C'est un compteur du «nouveau Gestor» qui est consultable: suivre compte personnel, puis situation du jour. Le nouveau Gestor est en train de monter en puissance. Une information sera faite aux salariés la semaine prochaine. Il reste encore des soucis de mise au point et la situation devrait être redevenue normale avec des compteurs à jour à la fin septembre. Pour tout ce qui concerne la prise de congés, la possibilité reste d'actualité de pratiquer avec la version informatique mais aussi papier. La Direction admet que la transition de l'ancien système vers le nouveau a généré des erreurs. On attend le processus pour remettre à jour le nouveau système sans provoquer d'autres erreurs. La mise à jour risque de se faire manuellement pour chaque salarié. L'objectif de mise à jour est fixé à la fin octobre.

Tout le monde pressentait les déboires d'une mise en place trop rapide d'un système pas assez abouti, maintenant ce sont les salariés qui «trinquent» avec des compteurs qui sont faux et qui vont générer un travail important de la part des services concernés pour les remettre à jour. Pour la CFDT il aurait été préférable de faire tourner ce système «à blanc» avant de le lancer.

4- Les élus CFDT demandent des précisions concernant la fermeture d'hiver.

On va attendre avant de vous donner des précisions, la NAO évoquait 5 jours de congés alors que lors de la négociation on parlait de jours de RTT employeur. Il faut que ce point soit précisé en central.

5- Les élus CFDT demandent que des fontaines d'eau fraîche soient installées dans tous les secteurs du centre. L'étude est faite et 7 fontaines sont approvisionnées.

Enfin ! Les fontaines sont là, mais pas toutes en place. LS a fait le nécessaire pour lancer rapidement les travaux, mais que la réalisation est longue... et que d'eau passée sous les ponts depuis la première demande CFDT.

6- Les élus CFDT demandent la mise en place d'une prime transport et une information concernant le CESU. La Direction a précisé qu'elle était à la recherche d'un prestataire qui prendrait en charge la totalité du dossier et reste très prudente sur sa mise en place... **Une fois de plus, ce sont les salariés qui font les frais de cette mise en place tardive. La Direction doit mettre les «bouchées doubles» sur toutes les mesures de l'accord et pas seulement sur celles qui sont à son avantage. La CFDT demande la mise en place d'une mesure avec effet rétroactif. Quant à la prime de transport, la Direction a éludé la question??? La CFDT reviendra à la charge.**

7- Les élus CFDT demandent que la Direction mette

en place un affichage obligatoire correspondant à l'évolution de la législation.

On se mettra à jour par rapport au code du travail et à la législation.

C'est la moindre des choses avec cependant un certain «retard à l'allumage» ...

8- Les élus CFDT demandent quels sont les retours d'informations suite à la réunion de tous les responsables RH le 10/09.

C'était une réunion normale entre les RH... Il est vrai qu'il n'y a eu aucun évènement marquant pour cette rentrée, le mot d'ordre est respecté «motus et bouche cousue».

9- Les élus CFDT demandent une meilleure prise en compte de la pénibilité pour les travailleurs postés dans le cadre des aménagements liés à l'organisation du travail.

- Une meilleure organisation des pauses afin de permettre aux salariés de prendre leur repas dans de bonnes conditions.

- Mise en place de plage libre notamment à la prise de poste.

- Possibilité de sortir plus tôt le vendredi soir.

- Difficultés pour les salariés prenant à 12h de déjeuner au CIRA.

Pour la Direction, les plages libres ne sont pas prévues pour les postés. Elle évoque le paiement du temps de douche pour les emplois y donnant droit.

La CFDT a remonté le mécontentement des salariés postés de tous les secteurs de l'établissement. Il est indéniable que l'équité n'est pas respectée qui plus est, pour des salariés ayant des horaires contraignants. La CFDT a insisté pour que le risque routier soit intégré dans le document unique d'évaluation des risques et le fait de contraindre les salariés à un horaire fixe ne leur laisse plus de marge de sécurité quant à la prise de leur poste. Une petite plage libre leur permettrait de prendre leur travail plus sereinement. Cette plage pourrait leur permettre un petit cumul jusqu'à +1 heure pour sortir une heure plus tôt le vendredi, cette disposition pourrait aussi être généralisée pour les salariés à l'horaire normal. Cette mesure irait dans le sens d'une «équité» entre les différents types de populations.

Concernant la nouvelle organisation du travail, la Direction a confirmé la tenue d'une réunion de «bilan» le 23 septembre. Elle a admis qu'il fallait revoir la plage de midi. Pour tout le reste, la Direction Roannaise reste d'une prudence extrême, voire «timorée». La CFDT a évoqué de rapprocher la date de cette réunion, mais la Direction attend aussi des retours concernant le nombre de personnes souhaitant pratiquer le temps partiel et est toujours en cours de réflexion sur le sujet. A l'occasion de cette réu-

nion, elle entend également aborder le cas des salariés (ex CSC et Cusset) et rediscuter de l'accord en vigueur. Concernant l'avenant cadre, 98% ont signé l'avenant à Roanne alors que le résultat du groupe est de 97%.

10- Les élus CFDT demandent que des explications claires soient données concernant les heures supplémentaires pour tous les salariés, dont les personnels des entités hébergées qui ont leur responsable hiérarchique dans un autre centre.

Une information a été faite aux managers vendredi, il reste à décliner l'information. Dans n'importe quel secteur il doit y avoir un cadre responsable

11- Les élus CFDT demandent quelle est l'incidence de la nouvelle organisation sur les contrats des personnels intérimaires.

Les collaborateurs intérimaires sont soumis aux mêmes horaires et à la même organisation du travail.

12- Les élus CFDT demandent que les panneaux d'affichage soient dégagés.

La Direction a demandé des précisions. Les élus CFDT lui les donneront !

13- Les élus CFDT demandent qu'une information soit faite aux instances représentatives du personnel concernant les changements d'organisation du travail dans certains secteurs (DED, DMI).

Des explications seront apportées aux instances représentatives CHSCT et CE.

14- Les élus CFDT demandent que l'herbe soit coupée autour de la salle de réunion du CE.

Cette action sera prise en compte par LS.

15- Les élus CFDT demandent qu'une information soit faite au CHSCT concernant l'étude COFATHEC sur l'amélioration du chauffage du centre.

Cela est prévu lors du prochain CHSCT prévu le 22 septembre.

16- Les élus CFDT demandent comment vous envisagez le pilotage du GPS (groupe prévention santé) suite au récent départ de Mme Mitanne.

Le GPS reste piloté par un collectif «médico-social» et on attend des précisions concernant la nomination de la nouvelle assistante sociale.

La CFDT reste attachée à ce dispositif qui doit être conforté et reprendre un rythme plus soutenu et régulier.

En conclusion, cette réunion en appelle d'autres. La CFDT n'est pas dupe du jeu que joue la Direction locale qui teste en permanence les salariés, tout en restant aux ordres d'une Direction centrale... qui demeure néanmoins très éloignée des salariés et des réalités de terrain auxquelles ils sont confrontés.

Pour la CFDT : Philippe Petit